



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE LUNDI 22 JUIN 2020 A 20H30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARLY LA VILLE SE REUNIRA **EN SEANCE PUBLIQUE RESTREINTE**, DEPLACÉ PAR AUTORISATION DE MONSIEUR LE PREFET DU VAL D'OISE A TITRE EXCEPTIONNEL, **A L'ESPACE CULTUREL LUCIEN JEAN**, RUE MARCEL PETIT POUR DELIBERER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

AFFAIRES GENERALES

1. Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux : **PIR** - Syndicat Intercommunal pour la réalisation d'un Parc de stationnement à la gare de Survilliers Fosses – **Parc Inter Régional**
2. Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux : **SIFOMA** - Syndicat Intercommunal à vocations multiples de **Fosses et Marly la Ville**
3. Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux : **SIRESCO** - Syndicat Intercommunal pour la **Restauration Collective**
4. Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux : **SMDEGTVO** - Syndicat **Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise.**
5. Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration et Désignation des représentants de la commune au **CCAS** - **Centre Communal d'Action Sociale,**
6. Désignation des représentants de la commune au Conseil d'Administration du **collège Françoise Dolto,**
7. Désignation des représentants de la commune au **CNAS (Comité National d'Actions Sociales)**
8. Désignation des représentants de la commune à la **Commission d'appel d'offres des marchés publics.**
9. Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – **Alinéa 3** – De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget,
10. Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – **Alinéa 4** – De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget
11. Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – **Alinéa 5** – De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans
12. Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – **Alinéa 7** – De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
13. Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – **Alinéa 8** – De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
14. Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – **Alinéa 15** - D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.
15. Délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal au titre de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGTC – **Alinéa 16** – D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de

défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

16. Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs – CCID
17. Constitution de la Commission de Sécurité et désignation des membres

PERSONNEL

18. Mise à jour du Tableau des Effectifs – Création de postes

FINANCE

19. **Indemnité** du Maire et des Adjointes
20. **Garanties d'emprunts** – Contrat de prêt – Création de 85 logements en VEFA Quartier Ferme Sud – Modification du contingent de 18 à 20 % au bénéfice de la commune
21. **VOTE** des taux d'imposition 2020

CULTURE

22. **ESPACE CULTUREL Lucien Jean** - Saison Culturelle 2020-2021 – Vote des tarifs et budgets culturels
23. **APPEL à projets** pour l'attribution de la dotation générale de décentralisation (DGD) en faveur des bibliothèques de la lecture publique au titre de l'année 2020
24. **ECOLES MUNICIPALES DE MUSIQUE ET DE DANSE** - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'aide à la structuration des établissements d'enseignement artistique spécialisé.

AFFAIRES GENERALES

25. Tirage au sort Jurys d'Assises 2021

A Marly la Ville, le 15 juin 2020,

Le Maire, André SPECQ